



**Compte rendu de la réunion du Comité Départemental
d'Animation du REAAP 68**

Réunion du 11 AVRIL 2011

Personnes présentes

Mesdames :

- Catherine BECHT
- Emilie DELCURIE
- Michèle HOERNER
- Claudine KELLER
- Odile GERBER-MULLER
- Francine IVAIN
- Christiane KOBEL
- Bernadette KRETZ-MICHAUD
- Marie-Noëlle SCHNEBELEN
- Annabelle SCHWEITZER
- Karine LOEFFEL
- Maud BRINGEL
- Djamila MEKKI

Messieurs :

- Paul COLLIN
- François JENNY
- Jean-Marie SIMON
- Serge FISCHER
- Mohamed EL MOUHIB
- Hervé FUETTERER

Personnes excusées

Mesdames :

- Daniell RUBRECHT
- Sandrine PETER
- Marie-José HIRTZ
- Dany LAUTON
- Sylvie BARTHELEMY
- Magalie LOPEZ
- Orlane FOUCAULT
- Christine DALENCON
- Maylis MARGUET
- Nadine RAUSCHER

- Fernand THUET
- Thierry JACQUAT

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 04 FEVRIER 2011

M. Jenny demande aux membres présents si des modifications sont à apporter au dernier compte-rendu. En l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé en l'état.

II. PROGRAMMATION REAAP POUR L'ANNEE 2011

M. Jenny procède à un premier bilan de la programmation 2011 du REAAP 68. Il rappelle que les crédits attribués pour l'appel à projets ont sensiblement été les mêmes que ceux de 2010. Les demandes de subventions qui sont parvenues à la coordination répondaient globalement aux orientations et à la configuration du dispositif. Peu de courriels ont dû être envoyés pour obtenir des compléments d'information.

Par contre, la date limite de remise des demandes n'a pas été respectée par tous. La coordination avait pourtant des consignes strictes de la part du Comité de Financement et avait particulièrement insisté sur la nécessité de ce tenir aux échéances fixées. Environ 10 projets sont parvenus hors délais sachant que plusieurs porteurs de projets ont essayé jusqu'au dernier moment de négocier, par mail ou par téléphone, des délais supplémentaires.

M. Jenny précise que la procédure d'appel à projets fonctionne comme une chaîne de solidarité ou le retard de l'un a des incidences sur les autres. Il rappelle qu'à partir de la réception de la demande, la coordination procède à un premier examen du projet. Elle vérifie son adéquation avec la définition et la méthodologie retenue par le dispositif. Le cas échéant, elle anticipe les questions susceptibles d'être posées en Comité de Financement et demande un complément d'information au porteur de projet. Ce n'est qu'après avoir réceptionné les indications complémentaires, qu'elle envoie par courriel les demandes de subventions à tous les membres du Comité de Financement pour qu'ils puissent préparer la réunion de programmation qui a lieu sur une journée entière. La procédure est complexe et nécessite une grande attention et une minutieuse organisation. La compliquer encore davantage en prenant en compte les retards fait peser un risque supplémentaire d'erreur dont M. Jenny ne peut s'autoriser à supporter la responsabilité. D'où son insistance à promouvoir une certaine rigueur dans la gestion de cette exercice particulièrement important. Il conclue en disant qu'après la rencontre du Comité de Financement, le travail des financeurs ne se termine pas pour autant puisqu'ils leur incombent de présenter les dossiers retenus à leurs instances de décision.

Le Comité de Financement a finalement décidé de diminuer de 10% le montant des subventions à verser aux porteurs de projets qui ont accusé un retard dans la transmission de leur demande.

Il a également réservé une enveloppe d'environ 15 000 Euros pour une deuxième programmation en septembre. Elle permettra, si besoin est, de financer des actions qui pourraient être proposées à la suite de la Journée Départementale du REAAP 68 du 2 mai 2011. Elle permettra, en outre, aux établissements scolaires de s'engager plus facilement dans le dispositif qui, dès lors, fera coïncider une partie de sa programmation annuelle avec le calendrier scolaire.

III. JOURNEE DEPARTEMENTALE DU RESEAU

M. Simon rappelle que la journée Départementale du REAAP 68 se tiendra le :

Lundi, 02 mai 2011 de 14h00 à 19h00
Au CREF
5, rue des jardins
68000 COLMAR

Sur la base des objectifs suivants :

- Favoriser la communication dans le réseau et la proximité de l'information pour les parents à travers l'utilisation des nouveaux supports, site Internet et vidéo, qui seront présentés à l'occasion de cette journée,
- Ouvrir le réseau aux élus locaux (Maires, Présidents de Communautés de Communes, Conseillers Généraux...) afin qu'ils puissent s'associer aux actions du REAAP 68 et les intégrer dans la politique qu'ils développent sur leurs territoires,
- Mobiliser le réseau autour de la problématique de la relation entre les parents et l'institution scolaire, dans le prolongement et en lien avec les travaux engagés par le Comité de Pilotage à l'occasion de la parution de la Loi CIOTTI,

Elle se déroulera comme suit :

- ✓ De 13h30 à 14h00 : Accueil des participants :
- ✓ De 14h00 à 14h15 : Allocutions d'ouverture par les partenaires institutionnels, membres du Comité de Pilotage du REAAP 68
- ✓ De 14h15 à 14h45 : Présentation des nouveaux supports de communication, le site et la vidéo
- ✓ De 14h45 à 15h45 : Intervention de Frédéric JESU

Du soutien à la parentalité à la prise en considération des réalités familiales et de la condition parentale : comment promouvoir, aujourd'hui des relations co-éducatives dans et hors de l'école ?

- ✓ De 15h45 à 16h00 : Echange avec la salle
- ✓ De 16h00 à 17h00 : Table ronde
 - M. François JENNY (rappel du contexte dans lequel le REAAP a été sollicité pour réfléchir en termes de lutte contre l'absentéisme scolaire (Loi CIOTTI).
 - M. Daniel RIBER, Inspecteur de l'Education Nationale (ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration).
 - Mmes Marie-Paule WEYMANN, Coordonnatrice ZEP, et Eve ARBOGAST, rééducatrice du RASED (échange autour d'un café).
 - Mme Marian FERRE (Association « Epices »).

- Mme Catherine BECHT Chef du Service Social en faveur des élèves de l'Inspection Académique (dispositions en matière de lutte contre l'absentéisme scolaire).
 - Réactions des membres du Comité de Pilotage REAAP,
 - Echange avec la salle
- ✓ De 17 h 00 à 17 h 30 : Pause autour d'une collation et foire aux idées : présentation d'actions concrètes à partir de stands,
- Réseau Local de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster
 - Réseau Local de la Vallée de Masevaux (Créaliance)
 - Réseau Local du Pays de Thann (CSC du Pays de Thann)
 - Réseau Local de la M2A (Maison des Parents)
 - Association Epices
 - LAEP « Le petit Poucet »
 - Service AEMO de Colmar (Atelier Créatif)
 - L'OREE
 - L'Ecole des Parents et des Educateurs
 - CSC ILLZACH
- ✓ De 17 h 30 à 18 h 45 : Politiques Locales et initiatives de soutien à la parentalité
- Interventions des REAAP locaux (Réseaux Locaux de la Vallée de Munster et de Ribeauvillé-Kaysersberg) en présence des membres du Comité de Pilotage du REAAP (Réalités, perspectives d'actions et attente des élus).

IV. REAAP LOCAUX

✓ Munster

La soirée Débat traitant de la séparation, coéducation, familles recomposées, a eu lieu comme convenue le 29 mars et a réuni environ 60 personnes qui sont restées après la projection du film et ont participé au débat.

✓ Masevaux

La soirée parents/ adolescents a connu un franc succès.

✓ Ribeauvillé

Le réseau travaille à la mise en place d'un programme qui s'appuiera sur le calendrier scolaire. Il sera communiqué à la rentrée de septembre. (Conférence débat prévue le 22 octobre 2011 autour du thème de la séparation).

✓ M2A

La Maison des Parents a demandé à chaque commune de la M2A de désigner un interlocuteur pour les initiatives de soutien à la parentalité. 7 communes sur les 35 ne se pas encore manifestées.

✓ Sainte Marie Aux Mines

Le soutien à la parentalité est un axe de travail que le CSC du Val d'Argent investit à l'occasion de toutes les actions qu'il anime.

Plusieurs actualités: Travail avec le Furet sur l'accueil des parents au centre, réflexion en cours autour de la mobilisation des publics.

V. DIVERS

Mme GERBER-MULLER annonce le lancement de l'appel à projets 2011 à l'initiative de la Fondation Mac Donald. Information disponible à la DDCSPP.

La prochaine réunion aura lieu le :

**Mardi 21 juin 2011 de 14h30 à 16h30
Cité Administrative
Salle du Tonneau
Bâtiment D, entrée face au Bât.C
68000 COLMAR**